3 avril 2019

Nguyễn Phú Trọng

President of the Socialist Republic of Vietnam

Office of the President

Số 2 Hùng Vương, Ngọc Hồ, Ba Đình, Hà Nội 118708.

Monsieur le Président,

Informé par l’ACAT Canada, je tiens à vous exprimer ma très grande préoccupation pour Le Dinh Luong, qui purge actuellement une peine de vingt ans de prison dans la province de Nghe An.

Cette peine d’emprisonnement d’une telle longueur apparaît à bien des égards avoir été infligée en dépit du droit national et international. De telles réalités nuisent, vous pouvez en être certain, à l’image que vous souhaitez donner de votre pays, d’autant plus que le cas de Le Dinh Luong n’est pas isolé.

Le Dinh Luong a agi pacifiquement en portant assistance à ses concitoyens victimes de la catastrophe de Formosa. Il a usé de ses droits d’expression et d’opinion, garantis par le nouveau Code pénal de 2018.

Pour le procès du 16 août 2018, qui n’a duré que quelques heures, l’accusation s’est basée entre autres sur un témoignage obtenu sous la torture. Cela constitue une très grave violation des obligations découlant de la *Convention contre la torture* des Nations unies, ratifiée en 2015. De plus, les avocats de Le Dinh Luong n’ont pu rencontrer leur client pour préparer leur plaidoirie que quelques semaines avant le procès, après une année de détention au secret.

Pour ces raisons, je vous exhorte à bien vouloir agir dans le sens de la primauté du droit :

* En ordonnant la libération immédiate et inconditionnelle de Le Dinh Luong et en abandonnant toutes les charges retenues contre lui ;
* En garantissant qu’il ne sera pas soumis à de la torture ou à de mauvais traitements, qu’il pourra communiquer sans entrave avec ses proches et ses avocats en attendant d’être libéré et pourra accéder aux soins médicaux dont il a besoin ;
* En assurant la sécurité physique et psychologique de la famille de Le Dinh Luong ;
* Finalement, en garantissant à tous les défenseurs des droits humains la possibilité d’exercer leurs activités légitimes comme les y autorise le droit de votre pays, sans crainte de restrictions ou de répressions, telles que le harcèlement judiciaire.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l’expression de ma haute considération.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Copie conforme envoyée à : MonsieurNguyen Duc Hoa

Ambassade de la République socialiste du Vietnam

55, rue Mackay, Ottawa (Ontario) K1M 2B2

Courriel :vietnamembassy@rogers.com